

# Un service de transport de porte à porte

*Vous êtes une personne à mobilité réduite et vous souhaitez vous déplacer en toute tranquillité ? Si vous êtes titulaire d'une carte d'invalidité d'un taux supérieur ou égal à 80 % et/ou de l'APA à domicile (GIR 1 à 4), ou d'une carte de stationnement pour personnes handicapées délivrée par le ministère de la Défense, vous pouvez bénéficier du service PAM 91, géré par une filiale de la RATP.*



Soutenu financièrement par le Conseil départemental de l'Es-

sonne, le Conseil régional d'Ile-de-France et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), le Pam 91 est un service de transport adapté aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, qui leur permet d'effectuer aussi bien des trajets réguliers (travail, santé...) qu'occasionnels (sorties culturelles, sorties sportives...).

Les déplacements peuvent avoir lieu dans tout le département, mais aussi sur l'ensemble de la région Île-de-France.

## Comment ça marche ?

Il vous suffit de réserver au moins 48 heures avant le déplacement au 0810 10 11 91 (*numéro azur*) ou au 01 60 87 85 80, ou sur le site Internet [www.pam91.info](http://www.pam91.info).

Un conducteur vient vous chercher à la date, heure et adresse convenues et vous pouvez être accompagnés gratuitement par une personne valide selon certaines conditions.

## Quels sont les horaires ?

L'agence de réservation est ouverte de 7 h à 20 h. Les trajets ont lieu entre 6 h et minuit, tous les jours de l'année (sauf le 1<sup>er</sup> mai).

## Combien ça coûte ?

Les tarifs varient en fonction de la distance à vol d'oiseau :

- moins de 15 km : 8,20 €
- de 16 à 30 km : 12,30 €
- de 31 à 50 km : 20,50 €
- plus de 50 km : 41,00 €

## Pour poser vos questions :

N° Azur : 0810 10 11 91\* ou 01 60 87 85 80

Tous les jours de 7 h à 20 h sauf le 1<sup>er</sup> mai

\* prix d'un appel local depuis un poste fixe

## Pour s'inscrire

Télécharger votre dossier sur <https://www.pam91.info> (Le CCAS peut vous aider dans cette démarche).

Envoyer le dossier d'inscription dûment complété et accompagné des pièces justificatives (Photocopie recto-verso de la carte d'invalidité à 80% ou plus, en cours de validité ou photocopie de la notification APA, à jour, délivrée par la MDPH ou photocopie recto-verso de la carte de stationnement pour invalides de guerre, délivrée par le Ministère de la Défense, photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois et d'une pièce d'identité à jour)

## Où ?

- Agence PAM 91 - FlexCité 91

3 rue du Gévaudan 91090 LISSES

- par mail : [contact@pam91.info](mailto:contact@pam91.info)